

NOS CONSEILS

POUR SÉCURISER VOTRE SYSTÈME D'INFORMATION

1. METTRE EN ŒUVRE UN SYSTÈME DE SAUVEGARDE

- Sauvegardez régulièrement vos données sur au moins 2 disques externes en alternance et stockez les disques en dehors du lieu de travail ;
- Synchronisez vos données sur un service Web tels que Cozy Cloud ou Hubic (OVH) qui garantissent la sauvegarde de vos données sur le territoire français.

2. SÉCURISER L'ACCÈS AUX APPAREILS

- Verrouillez votre session utilisateur (Windows...) avec un mot de passe non évident ;
- Verrouillez l'accès à vos appareils mobiles (téléphone y compris) et installez un antivirus.

3. ORGANISER LA GESTION DES MOTS DE PASSE

- Créez et renouvelez vos mots de passe à l'aide d'un gestionnaire de mots de passe ;
- Récupérez le guide de l'ANSSI des bonnes pratiques de l'informatique*.

4. RENFORCER LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'EXPLOITATION ET DES APPLICATIONS

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement et la mise à jour de votre antivirus ;
- Ne reportez pas sans arrêt les mises à jour système de vos appareils (PC, tablette, tél...) ;
- Mettez à jour tout logiciel installé avec sa dernière version et désinstallez ceux inutilisés.

5. SÉPARER LES USAGES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

- Dédiez si possible un poste à votre activité professionnelle ;
- A défaut, créez une session « Invité » ou « Utilisateur standard » pour d'autres usages.

6. RESTER PRUDENTS SUR LE WEB ET AVEC LES EMAILS

- N'ouvrez jamais une pièce jointe d'un email douteux ou d'un expéditeur inconnu ;
- Ne cédez jamais à une menace de paiement par email ou sur le web ;
- Ne donnez jamais vos identifiants en réponse à un email ou à page web non sollicitée ;
- Ne conservez pas sur les sites marchands vos informations de paiement.

7. RESPECTER LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR SUR LES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

- Etablissez et mettez à jour un registre des traitements des données personnelles ;
- Respectez le droit des personnes (consentement explicite, droit à l'oubli...) ;
- Sécurisez vos documents et fichiers (qu'ils soient numériques ou papiers) ;
- Récupérez le guide pratique RGPD réalisé par la BPI et la CNIL*.

* Guides téléchargeables sur www.adourexpertise.fr > Espace client > sous la rubrique « Actualités du cabinet »

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

Sur tous ces points, notre service informatique peut vous conseiller et vous accompagner.

Demandez un rendez-vous à John Froger, responsable informatique d'Adour Expertise :

Tél. : 05 62 45 26 55 / email : john.froger@adourexpertise.fr

